CONSERVE™

AUTRES LEPIDOPTERES DEFOLIATEURS SUR ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

- Bombyx disparate *(Lymantria dispar)*
- Bombyx cul brun *(Euproctis chrysorhoea)*
- Cheimatobie *(phalène) (Operophtera brumata)*
- Ecaille fileuse *(Hyphantria cunea).*

Traiter au printemps à la dose de 0,8 l/ha (0,08 l/hl) lors de l'apparition des jeunes larves.

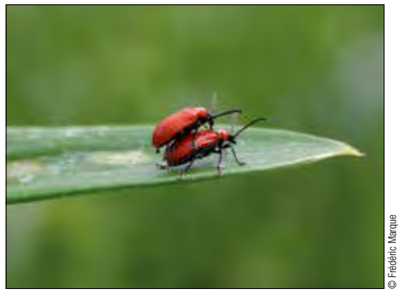

© Frédéric Marque

COLEOPTERES DEFOLIATEURS SUR ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

- Galleruque de l'orme *(Gallerucella lutea)*
- Chrysomèles *(Chrysomela spp.)*
- Calligraphe du saule *(Calligrapha spp.)*
- Anthonome du pommier *(Anthonomus pomorum)*

Traiter uniquement sur jeune larve à la dose de 0,8 l/ha (0,08 l/hl) au printemps ou au début de l'été, lorsque la prise alimentaire est observée.

© Frédéric Marque

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Applications florales : autorisées uniquement sous abri.
Utilisable en Agriculture Biologique en application du réglement CE 834/2007.
AMM N° 2060132 Dow AgroSciences SAS.
H410 EUH208 Attention.
Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle traitée : 8 heures pour les cultures florales et plantes vertes sous abris et 6 heures pour les usages sur arbres et arbustes.
ZNT vis-à-vis des points d'eau : 50 m (5m pour palmiers car application localisée).
ZNT vis-à-vis des zones non cultivées adjacentes
(protection des arthropodes non cibles) : 20m.
Protection des abeilles : ne pas traiter moins de 7 jours avant floraison, pendant la floraison et en période de production d'exsudat, pendant la période de floraison des adventices.

Porter des gants en nitrile et un vêtement de protection.
Ne pas appliquer le produit avec des atomiseurs pneumatiques à dos ou des pulvérisateurs à turbine.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

™ Marque de The DOW CHEMICAL COMPANY («DOW») ou d'une société affiliée.

Nufarm S.A.S.
28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers
Tel. 01 40 85 50 50 Fax 01 47 92 25 45
www.nufarm.fr

Numéro d'agrément : IF00008 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)

VOTRE CONTACT

Nufarm Grow a better tomorrow.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

IMPRIM'VERT®
Edition 01/2016 - Crédits photos : couverture : PEV - Eric Chapon - JC Martin INRA - Frédéric Marque - Fotolia - Illustrations et photos non contractuelles. Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.

INSECTICIDE CONTRE LES PROCESSIONNAIRES DU PIN, DU CHÊNE ET LE PAPILLON PALMIVORE

CONSERVE™

Une nouvelle réponse à des problématiques de santé publique

Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE
En application du RCE n°834/2007

LES AVANTAGES :

- Utilisable en agriculture biologique.
- Efficace sur processionnaire du pin, du chêne et papillon palmivore

Nufarm Grow a better tomorrow.

CONSERVE™

INSECTICIDE CONTRE LES PROCESSIONNAIRES DU PIN, DU CHÊNE ET LE PAPILLON PALMIVORE

MODE D'ACTION

CONSERVE™ agit rapidement par contact mais surtout par ingestion (5 à 10 fois plus efficace). Le spinosad est une molécule translaminaire. Les symptômes apparaissent dans les minutes qui suivent l'ingestion, la mort survient en quelques heures. L'activité résiduelle est de l'ordre 5 à 10 jours. Les symptômes chez l'insecte se traduisent par : tremblements, incoordination, paralysie et mort.

COMPOSITION - FORMULATION

CONSERVE™ contient du spinosad, principe actif au pouvoir insecticide, issu de la fermentation d'une bactérie, *Saccharopolyspora spinosa*, se trouvant naturellement dans le sol.

CONSERVE ™ se présente sous forme de suspension concentrée contenant 120 g/l de spinosad[1].
La formulation est non corrosive et non volatile.

UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Outre les dégâts subis par les plantes, les processionnaires du pin et du chêne sont à l'origine de nuisances sévères pour l'homme et les animaux domestiques. Ainsi, les chenilles, lorsqu'elles sont dérangées, libèrent des poils microscopiques en forme de harpon libérant une protéine très urticante (thaumatopoéine). Cette protéine provoque des allergies graves (urticaires) chez les personnes sensibles, et chez les animaux domestiques (chiens, chats, chevaux en particulier).
Concernant la Processionnaire du chêne, les personnels communaux en charge des espaces verts sont tout particulièrement exposés lors des élagages de printemps, et le grand public fréquentant les parcs et jardins l'est aussi, dans cette période agréable pour les promenades.

CONSERVE™ est conditionné en bidon de **1 litre.**

EFFICACITÉ SUR PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

PRÉCONISATION D'UTILISATION

JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
				Nymphose							
						Vol					
Oeufs		Chenilles L1, L2, L3, L4, L5, L6						Pontes des œufs			
			Dégâts								
			Application 0.08 l/hl, application à renouveler en cas d'éclosion étalée.								

Début des urtications : stade L3 les poils restent urticants même si les chenilles sont mortes (nids, mues, sol, maisons…).

SES PLANTES CIBLES ET LES DÉGÂTS OCCASIONNÉS

Tous les chênes à feuilles caduques sont susceptibles d'être attaqués par la Processionnaire du chêne. Si tel est le cas, s'en suit un affaiblissement des arbres, ce qui offre une porte ouverte à des parasites secondaires (scolytes, champignons).

DOSE D'EMPLOI CONSEILLÉE

- 0,8 l/ha (0,08 l/hl): printemps (avril, mai, juin).
- Bien mouiller l'ensemble du feuillage à protéger.
- Eclosion groupée : 1 application suffit.
- Eclosion étalée : 1 application suivie d'une deuxième, 1 mois après.

© Louis-Michel Nageleisen

© Louis-Michel Nagelleisen

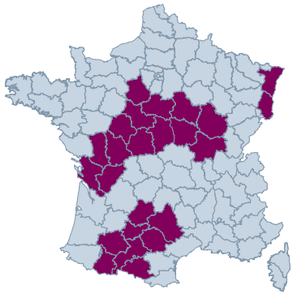

EFFICACITÉ SUR PROCESSIONNAIRE DU PIN

PRÉCONISATION D'UTILISATION

JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
			Nymphose								
	Processions vers le sol						Oeufs				
Chenilles L3, L4								Chenilles L1, L2, L3			
Dégâts						Vol			Dégâts		
Application à 0,08/hl									Application à 0,08/hl		

Début des urtications : les poils restent urticants même si les chenilles sont mortes (nids, mues, sol, maisons…).

DOSES D'EMPLOI CONSEILLÉES

- 0,6 l/ha (0.06 l/hl) : fin d'été sur L1 et L2.
- 0,8 l/ha (0.08 l/hl) : automne ou L3.
- 0.8l/ha (0.08 l/hl) : l'efficacité baisse sur L4 et le produit n'est plus efficace sur L5.
- Appliquer à la lance.
- Bien mouiller l'ensemble des aiguilles à protéger.
- Vol groupé : 1 application suffit.
- Vol étalé : 1 application suivie d'une deuxième, 1 mois après.

SES PLANTES DE PRÉDILECTION

Pin noir d'Autriche, pin Laricio de Corse, pin maritime, pin sylvestre, pin d'Alep, cèdres et occasionnellement le sapin de Douglas. Il est à noter que la Processionnaire du Pin affectionne particulièrement les sujets isolés et les arbres de lisière.

DES DÉGÂTS IMPRESSIONNANTS

Les jeunes larves de stade 1 et 2 dévorent les aiguilles à proximité des zones de ponte provoquant des dégâts caractéristiques (bouquets d'aiguilles de couleur jaune puis rousse). Les chenilles issues des stades suivants consomment l'ensemble des aiguilles. Lorsque les chenilles sont abondantes, elles peuvent consommer la presque totalité des aiguilles de l'arbre.

© JC Martin INRA

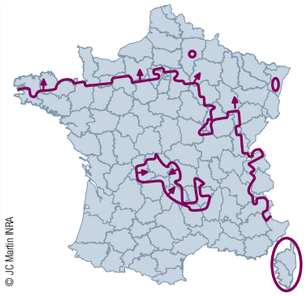

EFFICACITÉ SUR PAPILLON PALMIVORE

PRÉCONISATION D'UTILISATION

JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
			Nymphose								
						Vol					
						Pontes des œufs					
Chenilles L6, L7, L8, L9						Chenilles L1			Chenilles L2, L3, L4, L5		
						Application					

DOSE D'EMPLOI CONSEILLÉE

- 3l/ha (0,3 l/hl).

Objectif : contact avec les jeunes larves juste écloses dans leur migration avant qu'elles ne forent leur galerie et se mettent à l'abri de l'insecticide.
- La première application lorsque le pic de vol est observé (avertissements, pièges).
- Renouveler l'application 15 jours après le T1 si le vol est étalé.

Méthode d'application :
- Appliquer à la lance une bouillie concentrée à 0,3l/hl de façon localisée sur les zones de pontes des papillons.
- Base des palmes (rachis).
- 50 derniers cm du stipe (mouiller abondamment afin de pénétrer la structure fibreuse).

LES PALMIERS EN DANGER

Exclusivement inféodé aux palmiers, le Papillon Palmivore *Paysandisia archon* (*Burmeister,1880*) s'attaque tout particulièrement aux espèces suivantes :
- *Livistonia chinensis, L. decipens, L. saribus,*
- *Phoenix dactylidera, P. canariensis, P. reclinata, P. roebelini,*
- *Sabal sp,*
- *Trachycarpus fortunei,*
- *Washingtonia filifera, W. robusta, W. spp,*
- *Jubaea chilensis,*
- *Brahea armata,*
- *Thritrinax campestris,*
- *Chamaerops humilis et excelsa*

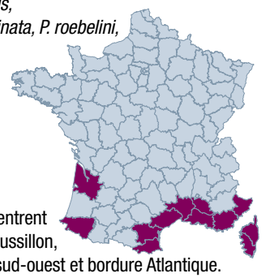

Les attaques du Papillon Palmivore se concentrent sur tout l'arc méditerranéen (Languedoc-Roussillon, PACA). Des foyers ont été détectés dans le sud-ouest et bordure Atlantique.

DES ATTAQUES TRÈS DESTRUCTRICES

La larve atteint la taille de 9 cm. Cette dernière creuse des galeries jusqu'à 30 cm dans le stipe, avec pour conséquence la déformation, le dépérissement, voire la mort du palmier.

© Vaugreen

Nufarm

Grow a better tomorrow.